



16/11/2021

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE : DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES SÉRIEUSES POUR DES PROJETS D'AVENIR

***A l'occasion de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2021, les élus de Montivilliers ont eu à se prononcer autour du débat d'orientation budgétaire 2022. Celui-ci fait la part belle aux projets structurants pour l'avenir tout en respectant les observations de la Chambre régionale des comptes. En plus de ce sujet central, d'autres délibérations étaient à l'ordre du jour, comme par exemple des signatures de convention avec la Caisse d'Allocations Familiales ou avec l'éco-organisme ALCOME.***

Un débat d'orientations budgétaires au service de l'action municipale.

Etape indispensable à la préparation du vote du budget, le débat d'orientation budgétaire a acté les engagements pris par Jérôme DUBOST et son équipe :

- Une réponse volontariste aux besoins de solidarité et de renforcement du lien social à travers un haut niveau de service public rendu aux habitants
- Un engagement de campagne qui sera tenu avec un gel des taux d'imposition mais aussi une non-évolution des tarifs municipaux
- Volet apprentissage ; services civiques et contrat d'insertion : un vrai engagement de la collectivité en faveur de l'emploi
- L'importance accordée à l'éducation des jeunes Montivillonnais comme à l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive par un soutien reconduit à la vie associative et aux clubs sportifs, une vie culturelle de proximité et un niveau important d'investissement pour l'entretien des écoles
- L'attractivité économique et le rayonnement du territoire avec un renforcement des relations avec les commerçants, artisans et entreprises et la pérennisation des Monti'Marchés d'été
- La poursuite des actions engagées en faveur des transitions écologiques et solidaires avec notamment le lancement du programme Parc-Jardin « Ternon », la mise en œuvre du projet « une naissance, un arbre », la création d'un Atlas de la Biodiversité et la poursuite des audits énergétiques des bâtiments ainsi que la conversion progressive du parc automobile

Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, présente ce rapport d'orientation budgétaire : « *grâce au travail entre les élus et les services, nous sommes en mesure de présenter des orientations répondant aux priorités que sont l'accompagnement des habitants, l'animation de la ville, la qualité du vivre ensemble et la prise en compte impérative des transitions écologiques. Nous fixons des objectifs qui sont réalistes et guidés par le sérieux budgétaire. Ce sérieux budgétaire passe par le respect des observations de la Chambre régionale des comptes qui, sur la période précédente, avait noté une sous-consommation systématique des crédits inscrits en fonctionnement. En prenant soin d'avoir des prévisions budgétaires les plus proches possibles du réel, nous mettons fin à une mauvaise habitude.* »

.../...

## Convention Territoriale Globale

Dans une volonté de consolider ses actions en direction de l'accompagnement des familles, la Ville de Montivilliers s'apprête à signer, aux côtés de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales. Cette CTG vient en remplacement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) arrivé à échéance le 31 décembre 2019 et va permettre d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé, sur tous les domaines d'interventions de la CAF (accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, animation de la vie sociale, logement).

## Nettoyage et collecte des mégots dans l'espace public

En vue de réduire la quantité de mégots abandonnés illégalement sur le domaine public, la Ville de Montivilliers va signer une convention avec ALCOME, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en 2021 sur la filière à Responsabilité élargie des producteurs de mégots. A travers cette convention, ALCOME s'engage à installer des cendriers de rue pour la collecte séparée des mégots dans les espaces publics ouverts. En contrepartie, la commune s'engage à notamment à assurer l'entretien des cendriers publics, prendre en charge leur collecte et leur traitement et établir un plan d'action pour réduire la quantité de mégots abandonnés illégalement dans l'espace public.

## Partenariat avec l'association « A Livre Ouvert »

Pour soutenir et encourager la pratique de la lecture, la Ville de Montivilliers a instauré en début d'année 2021 la gratuité de sa bibliothèque pour toutes et tous, que l'on soit Montivillon ou non. Pour aller plus loin dans ce domaine, les élus municipaux ont voté ce lundi en faveur de la signature d'une convention avec l'association « A Livre Ouvert ». Depuis 1988, celle-ci intervient sur le territoire de Montivilliers en organisant entre autres le Jury Jeune Lecteur auquel participent chaque année de plus en plus d'écoles de la ville et des environs. L'association est également partenaire de la Bibliothèque Condorcet pour la Fête du Livre dont la prochaine édition aura lieu le 26 novembre 2022.

## Subventions aux associations

La Ville de Montivilliers souhaitant accompagner au plus près ses associations, des subventions sont régulièrement votées lors des conseils municipaux. Le 15 novembre, des subventions à destination de 23 associations ont été votées pour faciliter leur fonctionnement. Parmi elles, la SHPA avec un soutien financier de 1500€, la Chorale du Moustier pour 1120€, la DDLC pour 900€ ou encore les Jardins Ouvriers de la Belle Etoile pour 420€.

## Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)